

CHARTRE RELATIONNELLE de l'Équipe Opérationnelle Colibris

Colibris rassemble toutes celles et ceux qui aspirent à vivre dans une société plus écologique et plus humaine. L'équipe opérationnelle choisit de mettre en place un fonctionnement interne cohérent avec cette aspiration.

Cette charte relationnelle pose des bases pour vivre des relations de qualité, entre membres de l'équipe opérationnelle et avec nos interlocutrices/eurs, au quotidien, dans les réunions et autres temps partagés.

Elle établit un cadre sécurisant au service de la raison d'être, des missions de l'organisation, du développement et du bien être de chacune et chacun. Elle facilite l'émergence de la sagesse du groupe, appelée aussi intelligence collective globale.

Notre charte s'appuie sur 4 principes qui s'inspirent des "Quatre Accords Tolteques" :

1. Que ma parole soit impeccable
2. Quoiqu'il m'arrive, je n'en fais pas une affaire personnelle
3. Je ne fais pas de suppositions
4. Je fais toujours de mon mieux

Accords de groupe dans les relations au quotidien, en interne et en externe

- **Authenticité** : si j'ai quelque chose à dire à quelqu'une/un, je le dis à la personne concernée. Je le fais de préférence en tête à tête. Si cela concerne toute l'équipe, je partage dans le cadre d'une réunion. Je m'efforce d'être la/le plus transparent(e) et respectueuse(x) possible.
- **Bienveillance** : Ce que j'exprime, je le fais dans l'intention de vouloir du bien pour moi et pour les autres. Lorsque je parle, je parle de ce que je vis et ressens, de ce qui est important pour moi. J'utilise le "Je".
- **Equivalence** : Je reconnais la valeur de chacune et de chacun. J'accorde autant d'importance à chaque point de vue.
- **Souveraineté** : Je suis responsable de ce que je dis, de ce que je décide et de la façon dont je reçois ce que j'entends.
- **Respect** : J'essaie au mieux de dépasser le jugement, de ne pas interpréter, de ne pas faire de présupposés, de respecter la parole de chacune/un comme étant sa vérité. J'accueille ce que dit l'autre. Je pose des questions plutôt que de rester sur des suppositions.
- **Humour, légèreté, réjouissance** : je laisse de l'espace à un humour respectueux, à la légèreté et aux réjouissances.

Accords de groupe spécifiques aux réunions d'équipe

Ces réunions sont des lieux privilégiés où chacune/un se met au service de la raison d'être de l'organisation.

L'intention des réunions d'équipe est de traiter de sujets qui concernent l'ensemble de l'équipe, et qui ont trait à la gouvernance, aux fonctions support ou constituent des temps d'information. Son déroulé se trouve en Annexe.

• Engagement

Je suis conscient(e) de ma responsabilité lorsque je participe aux réunions. Je m'engage à être au service de la raison d'être et de la mission de Colibris. Je suis responsable des décisions prises par le groupe, de leurs conséquences et de leur bonne application.

• Respect du processus

Je m'engage à respecter le processus de ces réunions, posé par le mode de gouvernance et rappelé par l'animatrice/teur du cercle. Je peux partager mes ressentis au moment du tour de clôture.

• Présence dans les réunions

Je m'organise autant que possible de manière à être présent(e) au bureau pour les réunions d'équipe. Je m'engage à être présent(e) du début à la fin d'une réunion.

Au cas où je n'ai pas participé à une réunion, je me tiens informé(e) des décisions prises en lisant les relevés de décision et / ou en allant consulter les participant(e)s. Si une décision prise génère pour moi des questions, j'en fais part à la personne, ou au groupe de personnes, qui a porté la proposition afin d'avoir les explications qui me manquent du fait de mon absence. Je peux également m'adresser au rôle secrétaire en tant que mémoire du cercle, au rôle animation, ou à tout autre membre du cercle.

• Mandat des animateurs et secrétaire

Secrétaire et animateur ou animatrice sont élu(e)s par le cercle pour un mandat de six mois. Je respecte leur souveraineté dans leur rôle et je fais part de mes remarques éventuelles sur le déroulement de la séance en dehors de celle-ci.

• Principes de communication

Je parle au centre. Je m'adresse au groupe et non à une personne en particulier.

Lorsque je participe à une discussion, je me pose la question de savoir si ce que j'ai à dire sert le groupe dans son ensemble et lui permet d'avancer. Je m'efforce d'être constructive/if et de proposer des solutions. Si je n'y arrive pas, je demande au groupe de m'aider à en formuler.

J'ai une parole de qualité la plus concise et réfléchie possible.

J'utilise les outils de langage non verbal décrits dans l'annexe pour alléger les temps de paroles.

Je suis dans l'écoute et laisse chacun(e) parler jusqu'au bout.

Je respecte la confidentialité : ce qui est dit dans la réunion reste dans la réunion.

Cette charte relationnelle est révisable à l'initiative de tout membre de l'équipe opérationnelle, selon les processus de gouvernance en vigueur.

Signatures